



LIEU DE LA FORMATION

DANS L'UN DES CENTRES DE FORMATION DU GRETA-CFA AQUITAINE (TALENCE, BAZAS, BÈGLES, LIBOURNE, MÉRIGNAC...)

PUBLIC CONCERNÉ

Auxiliaires de vie, assistants de vie aux familles, aides à domicile, aides-soignants.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉBUT DE LA FORMATION

Tout au long de l'année

DÉTAILS DATE DE LA FORMATION

21 heures réparties sur 3 journées de formations en continu ou en discontinu

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être en capacité d'évaluer un degré d'autonomie et d'identifier les aides nécessaires
- Adapter son intervention en fonction du niveau de perte d'autonomie

CONTENU DE LA FORMATION

PREMIER JOUR : DE L'AUTONOMIE A LA DÉPENDANCE

- Autonomie et dépendance : définitions
- Le cadre juridique de la dépendance : notions
- Les diverses formes de dépendance et les facteurs de perte d'autonomie
- L'évaluation du degré d'autonomie et du besoin d'aide :
 - prise en compte des grilles d'évaluation (grille AGGIR)
 - réflexion autour des notions de déficience, d'incapacité et de handicap (concept de Wood)

DEUXIEME JOUR : INTERVENIR DANS LE CADRE DE LA DÉPENDANCE

- Adapter son intervention à la prévention de la perte d'autonomie
 - La restauration de l'autonomie après un épisode aigu (chutes, maladies)
 - Le maintien de l'autonomie dans le cadre du handicap
 - Le maintien de l'autonomie résiduelle dans le cas d'une aggravation de la dépendance (maladie évolutive, vieillissement)
- Aider la personne dépendante : l'aide aux besoins physiques
 - Les principaux besoins et l'adaptation de la réponse en fonction du degré d'autonomie
 - Le rôle de l'intervenant à domicile dans la stimulation de l'autonomie et la prise en compte du domicile et de ses contraintes

TROISIEME JOUR : INTERVENIR DANS LE CADRE DE LA DÉPENDANCE

- Aider la personne dépendante : l'aide aux besoins psychosociaux (besoin de communication, maintien du lien et des relations sociales)
- Aider à la conservation de l'autonomie : proposition ou participation à des activités
- Adapter sa communication aux personnes dépendantes (dans le cadre de la maladie, du handicap ou du vieillissement)
- Se protéger dans le cadre de son intervention : l'adéquation entre les aides mises en place et le degré de dépendance
- Mener une réflexion autour des limites du maintien à domicile

CONDITIONS DE FORMATION

Groupe de 12 personnes environ METHODOLOGIE PEDAGOGIQUE

Apports permettant de nourrir les échanges et la réflexion du groupe de participants avec remise de documents

Analyses basées sur des supports et sur des situations vécues par les participants ou apportées par les intervenants

Formation participative favorisant les échanges entre participants et intervenants basée sur l'aller-retour entre théorie et pratique professionnelle

Mise en œuvre d'outils à travers des cas concrets issus de la pratique professionnelle des participants ou proposés par l'intervenante

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation continue
helene.mihiere@greta-cfa-aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23

Emmanuelle JEANNEROT
Assistante Formation
emmanuelle.jeannerot@greta-cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 34



INTERVENIR A DOMICILE : ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DEPENDANTES



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Attestation de formation. Bilan à « chaud » avec le groupe.
Évaluation de satisfaction sur l'atteinte des objectifs qualité

PROFIL DES INTERVENANTS

Professionnels du secteur médico-social

VOS CONSEILLERS DES AGENCES DE GIRONDE

Hélène MIHIÈRE
Conseillère en Formation
continue
helene.mihiere@greta-cfa-
aquitaine.fr
06 71 70 71 08

Carine LEGRAND
Assistante Commerciale
carine.legrand@greta-cfa-
aquitaine.fr
05.56.04.65.30
06.10.01.82.23

Emmanuelle JEANNEROT
Assistante Formation
emmanuelle.jeannerot@greta-
cfa-aquitaine.fr
05 56 04 65 34